[illegible] Cambrai fut [illegible] Henri Hardie, [illegible] Il n'en fut pas de même [illegible] pour, dans la salle.

Le Père qui ne vit pas

[illegible] il y a, en février d'Henri, décédé, et [illegible] entendu, en [illegible] qui lui venait pas, plus chez que son [illegible] qui jouit même d'une plus mauvaise [illegible] vu Henri. A l'appel des [illegible] et les notes de police, ainsi [illegible] les renseignements recueillis en [illegible] de Pérquasie. Ce père la, Etienne, dans un [illegible] beaucoup parlé tantôt à mots couverts et tantôt sans ambages, en ma'a pas entendu, ou n'a pas vu à cette audience.

Pourtant, lui aussi, [illegible] fut [illegible] la suite. Il parle en ces termes, comme Emile, et d'ailleurs comme Henri, une peine d'un an de prison.

LE RÉQUISITOIRE

Cet M. Groc, Procureur général, défend [illegible] les droits légitimes et l'utilité de défection. Qui était chargé de requérir contre Henri Hardie. Encore qu'il ne fut pas intéressé aujourd'hui à sa réputation, il a cependant que sa plaidoirie manquait de conscience. Il s'est uniquement appuyé sur [illegible] que l'accusé était coupable par réflexation du gendarme Wepierre. Pour le mal, il s'est tenu — et il le pouvait — bien différemment — dans le domaine des probabilité ; probabilité la sorte nocturne d'Henri Hardie ; probabilité du voyage à bicyclette...

L'avocat de la République n'en conclut pas moins en réclamant du jury un verdict sévère, qui, le [illegible], [illegible] affirmative et dans des circonstances atténuantes qui ne sauraient être plaidées — verdict qui se traduira, indique-t-il, par des travaux forcés à perpétuité.

La plaidoirie du défenseur

Me Jardel, qui défend Henri Hardie, ne veut pas l'adresser à la pitié des jurés ; c'est à leur conscience, c'est à leur raison qu'il s'en remet pour acquitter l'accusé. En effet, dit-il, rien ne prouve qu'il soit coupable. L'accusation a [illegible] des condamnations [illegible] peu importantes [illegible] de certitude [illegible] tion, sur la déclaration du [illegible] pierre. Or, s'agit-il [illegible] gendarme Wepierre [illegible] peu Henri Hardie, [illegible] Mais, [illegible] Hardie, avec un autre lui rescemblant, par ressemblé... comme un frère.

Le verdict. Les condamnations

Après une assez longue délibération, le jury revient avec un verdict de culpabilité, [illegible] nétement cependant des circonstances atténuantes, en faveur de Hardie.

— Avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la peine, demande le président à Hardie.

— J'ai à dire que je suis innocent !

Henri Hardie est condamné à vingt ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour.

AVIS aux AGENTS

Une importante SOCIÉTÉ d'Assurances Vie ouvrira prochainement un

Concours

pour la nomination d'un *Directeur* dans le département du Nord.

SITUATION D'AVENIR

A toute personne active, munie de sérieuses références.

Ecrire d'urgence à M. LEGRAND, Paris, 32, boulevard des Italiens.

NOTA : Cet avis ne sera plus inséré. 7713

Les Elections Législatives

DÉSISTEMENT

de six Candidats socialistes en Ballottage

Aux électeurs des 2e et 3e de Lille, 1re et 3e d'Avesnes, 1re de Cambrai, 2e de Douai

Citoyens,

Obéissant au merveilleux élan qui a donné dans le Nord 129.062 voix aux candidats du Parti socialiste, vous avez vigoureusement appuyé dans votre circonscription, votre camarade de voir à notre programme de transformation sociale. Nous vous en remercions et vous donnons rendez-vous pour les succès futurs.

Le Comité fédéral retire les candidatures des citoyens Bachebosch, Inghels, Morel, Cathelotte, Campener et Vérecque.

Mais il n'agit maintenant du second tour de scrutin, et puisque la victoire n'a pu être au Parti socialiste, il faut au moins qu'elle ne puisse appartenir aux partis de réaction, sous quelque étiquette mensongère qu'ils se présentent.

Le comité fédéral propose donc énergiquement les candidatures Maurice, Berthart-Flipo, Maire, Nemur, Delgrée et Lerthier et vous invite à faire tous vos efforts pour les faire échouer. La défaite des idées du passé, ce sera déjà un pas de fait vers un avenir de justice et d'émancipation. La mentalité et le développement de la République, c'est ce en sera le principal instrument. A l'aide duquel notre parti, grandi et puissant, assurera au prolétariat le bénéfice d'une législature sociale préparatrice des transformations définitives et profondes.

Pour ces raisons, et aussi parce que la déclaration des deux partis réserve à nos candidats les suffrages des électeurs républicains, nous vous disons de reporter vos voix, au second tour, selon les circonscriptions où vous êtes inscrits, sur les candidats républicains : MM. Pétit, Drom, Pagnat, Vincent, Leroy et Guislain qui, eux-mêmes, ou par leurs représentants, conseillent aux électeurs des autres circonscriptions en ballottage de voter au second tour pour nos camarades : Delory, Ghesquière Saint-Venant, Dubied, Durre et Mélin.

Le Fédération du Nord du Parti Socialiste.

1re Circonscription de Lille

Réunion du citoyen Saint-Venant

Hier soir, trois cents électeurs s'étaient rendus à la réunion organisée salle Beudert, par le citoyen Saint-Venant, candidat du bloc républicain dans la 1re circonscription, sous la présidence de M. Brouilin, avec MM. Dumarcaux et Pennequin, assesseurs.

M. Teiller, avocat, expose clairement le devoir des républicains de la 1re circonscription et le candidat fit un appel chaleureux aux électeurs.

Vous avez, dit-il, suivant fait voté aux acclamations de tous :

« Les citoyens réunis au nombre de 300, salle Beudert, après avoir entendu les explications des citoyens Saint-Venant et Teiller, considérant que toute préférence personnelle et de parti doit disparaître dans les circonstances présentes où s'impose la nécessité aux électeurs de la 1re circonscription de voter pour le citoyen Saint-Venant, candidat du Bloc Républicain ».

2e Circonscription de Lille

Lundi soir, deux réunions électorales ont eu lieu, avec un plein succès, dans la 2e circonscription de Lille.

La première s'est tenue dans la vaste salle du Vauxhall, rue Balzac. C'est devant plus de deux cents électeurs de faubourg de Pévèle que les citoyens Inghels et M. [illegible], candidat de l'entente radicale socialiste, ont parlé et ont fait acclamer la décision commune dont le radicalisme, [illegible] et socialistes, lors du second tour, dimanche prochain, tous les électeurs qui doivent bénéficier de la discipline du Parti.

[illegible] réunion s'est tenue, sous la présidence du citoyen Mourmant, à l'école « Chasseur de Vincennes », boulevard [illegible]

[illegible] l'assemblée [illegible] Becquart et Bergès, conseiller [illegible]

[illegible] M. [illegible] en ouvrant la séance [illegible] Jacques qui l'avaient amené à [illegible] en faveur du citoyen M. Glasser [illegible] présente, il leur dit : Vous [illegible] le citoyen Ghesquière, car [illegible] il faut donner la sécession.

Ces paroles, prononcées d'une voix forte et vibrante, furent couvertes de chaleureux applaudissements.

Le citoyen Coefen prit la parole pour châtier les procédés déloyaux de nos adversaires cléricaux. Il fit bien rire l'assemblée en montrant le turco papelard meublant les vues des franc-maçons, des juifs, des libres-penseurs, des radicaux déclarés, des socialistes désunis, se faisant du drapeau de la France et de la République, une réclame électorale et faisant faire des neuvaines et chanter des actions de grâces dans les églises, pour obtenir à la fois du ciel et de l'enfer, des voix que les corbeaux venant de Belgique ne suffiront pas de lui apporter pour le faire élire.

Le citoyen Ghesquière remercie le citoyen Mourmant de son désistement loyal et sincère et rappelle que c'est grâce au désistement aussi sincère et aussi loyal du citoyen Boubes, il y a quatre ans, que la réaction cléricale fut battue. Il ne doute pas que si l'accord entre radicaux et socialistes est respecté dans les douze circonscriptions du Nord, où il y a ballottage, c'est encore la République démocratique et sociale qui triomphera dimanche prochain de la réaction cléricale.

Après quelques mots du citoyen Bergot, qui met au pied les électeurs contre les fraudes possibles autour des urnes, un ordre du jour est voté par trois cents citoyens acclamant la candidature Ghesquière au cri de : Vive la République ;

En somme, bonne soirée républicaine.

5e Circonscription de Lille

A Bauvin, 600 électeurs acclament la candidature Potié

A Annœullin, le candidat Georges Potié est acclamé par 1800 électeurs, qui, musique en tête, l'accompagnent à travers le village.

Hier, mardi 3 mai, à 6 heures du soir, au lieu à Bauvin, dans la salle Dassart-Lambin, une réunion publique et contradictoire, avec le concours des citoyens Goniaux, député ; Vercoutre et Ragheboom.

A 8 heures, dans la ville d'Annœullin, salle Antoine Sion, les mêmes orateurs prenaient la parole, et le candidat du bloc des gauches, Georges Potié, exposait son programme.

Ce furent deux manifestations grandioses.

A Bauvin, 600 électeurs, 600 mineurs s'étaient rassemblés à peine sortis des entrailles de la terre, ces hommes laborieux étaient venus montrer leur attachement à la République. Et devant ces 600 ouvriers, dont le travail cruel et pénible a forcé les traits du visage, on eut l'impression nette et précise que ces travailleurs étaient profondément attachés au régime républicain démocratique et que ds ceux-là, pas un suffrage n'irait s'égarer sur le candidat réactionnaire Maurice. Tous convaincus, tous disciplinés, ils affirmèrent hautement leur confiance au candidat des gauches Georges Potié.

A Annœullin 1.800 électeurs attendaient, musique en tête, le citoyen Goniaux et le candidat du bloc des gauches. Salué par la foule, reçu aux accents de la *Marseillaise*, le citoyen Potié est escorté jusqu'à la salle Antoine Sion.

La musique joue ses meilleurs refrains tout le long du parcours, les électeurs acclament Georges Potié, la population est en tête, les femmes et les enfants des rues traversées sont heureux leurs notes charmantes à cette manifestation. Tout à coup les clameurs s'éteignent, le tambour cesse de battre, le calme règne... le cortège passe au pas d'une demeure où la mort a frappé jusque-là ; on entend alors l'angélus sonner dans le lointain... puis le cortège se reforme, les clameurs reprennent avec une force nouvelle, pendant que la cloche du village voisin, en rappelant ses fidèles au devoir religieux, continue en plainte monotone, et ce son paraît être le glas funèbre d'un deuil immense, le glas tombera de la mort politique du réactionnaire Maurice.

Discours du citoyen Ragheboom

Avec la simplicité qui le caractérise, Ragheboom est venu [illegible] à la République. Il vient prêcher l'union des gauches. Dans vos cœurs, nos adversaires [illegible] Ragheboom [illegible] Vous avez tout ce que vous avez gagné pour la réaction, vous avez tout ce qu'est coûté son pire sous l'Empire. En [illegible] Vous avez tout ce que vous avez gagné pour la réaction, vous avez tout ce qu'est coûté son pire sous l'Empire. En [illegible] Ragheboom [illegible] Ragheboom [illegible] Ragheboom